

Eric Zemmour

L'approche mise en avant par Éric Zemmour apparaît fragmentaire et confuse. Sur plusieurs sujets fondamentaux (méthode de gouvernance, stratégie industrielle), il s'en tient à des intentions rarement assorties d'objectifs spécifiques, hormis concernant le nucléaire.

S'il affirme adhérer au principe de certaines notions importantes, comme la sobriété ou les circuits courts, celles-ci ne sont pas traduites sous forme de mesures opérationnelles explicites.

Certains enjeux clés (entre autres : modalités de décarbonation de l'industrie, formation et reconversion, place de l'automobile, évolution des modèles agroalimentaires) ne sont pas abordés. Ces impasses ouvrent la possibilité de nombreuses contradictions avec les priorités affichées.

Trajectoire 2050

Éric Zemmour évoque une trajectoire globale de décarbonation compatible avec la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) : son programme « *se place dans la perspective d'atteindre la neutralité carbone en 2050* » par une réduction de 80 % des émissions de gaz à effet de serre, visant « *prioritairement les secteurs les plus émetteurs que sont le transport/mobilité, le chauffage et l'industrie* ».

Gouvernance

Concernant la réduction des consommations énergétiques finales, « *premier levier de décarbonation* », les « *axes politiques principaux* » considérés sont « *la réindustrialisation, le réaménagement du territoire, le développement de circuits courts et l'efficacité énergétique* ».

Aucun objectif chiffré de réduction des émissions n'est formulé concernant ces axes. Les mécanismes mobilisés n'apparaissent pas explicitement.

Les éléments de gouvernance décrits concernent principalement des leviers financiers destinés à lancer certaines dynamiques censées être favorables à la transition énergétique : réduction des impôts de production pour encourager la relocalisation industrielle, réorientation de fonds publics (vers les territoires ruraux ou vers les énergies renouvelables thermiques), soutien aux industriels du recyclage du plastique, « *financement de la recherche* ».

Au plan international, M. Zemmour soutient la mise en place de la taxe carbone aux frontières européennes, assortie de la capacité pour chaque pays membre de l'Union européenne de « *réserver une partie de sa commande publique à la production nationale* ».

Le seul pilotage public mentionné ayant explicitement une dimension organisationnelle concerne la biomasse et en particulier le bois, avec la proposition d'une « *stratégie nationale pour aider la filière à s'industrialiser* ».

Secteurs les plus émissifs

Industrie. La réindustrialisation promue permettrait de réduire les importations « *hautement carbonées* ». Cet objectif n'est pas quantifié. M. Zemmour souhaite également le déploiement d'une filière hydrogène destinée en priorité à l'industrie (sans objectif quantifié là encore). La question du recyclage est évoquée. M. Zemmour veut proposer un système de consigne pour les métaux, et souhaite œuvrer en faveur de la « *structuration de la filière plastique à l'échelle industrielle* » de façon à atteindre « *50 % de plastique recyclé en circulation dans le pays à l'horizon 2030* ».

Les leviers cités censés accompagner l'évolution des filières industrielles sont la baisse des impôts de production, la commande publique, le financement de la recherche en faveur de l'hydrogène, et enfin une « *politique de conversion à l'électrique et à l'hydrogène pour les*

véhicules ou les machines industrielles » devant « *prendre en compte la contrainte d’approvisionnement en électricité décarbonée* ».

La décarbonation des procédés de l’industrie lourde et la question de l’efficacité énergétique ne sont pas évoquées. L’évolution des volumes de production n’est pas non plus évoquée.

Transports. M. Zemmour souhaite aménager le territoire pour réduire les déplacements des populations rurales : « *En diminuant les besoins en déplacement, cette mesure aura pour effet de réduire les distances à parcourir par la population rurale pour accéder aux biens de première nécessité et aux services publics.* » Il veut également encourager les vecteurs énergétiques alternatifs (batteries, piles à combustible, biocarburants et carburants de synthèse pour l’aviation et le transport maritime, hydrogène pour le transport lourd et les transports en commun).

Le mix des vecteurs énergétiques alternatifs est évoqué sur un plan qualitatif (avec par exemple la priorisation de l’hydrogène pour les transports lourds et les transports en commun). Mais l’absence d’objectifs chiffrés empêche d’évaluer la faisabilité des propositions. Les dépendances systémiques ne sont pas évoquées (quantité de biocarburants par rapport au reste de la biomasse par exemple), hormis la mention de l’évocation de la mobilité comme source importante d’augmentation de la consommation électrique totale.

L’évolution du parc automobile et de la place de la voiture individuelle n’est pas évoquée.

Bâtiments. M. Zemmour souhaite investir « *dans l’isolation des bâtiments résidentiels et tertiaires dans l’objectif à terme de mettre fin aux passoires thermiques* ». Il compte encourager le chauffage par ce qu’il appelle la « *chaleur directe* » (*sic*), citant la géothermie, les réseaux de chaleur et les pompes à chaleur.

Ces propositions ne sont pas assorties d’objectifs chiffrés. En particulier, les besoins en main d’œuvre (emploi, formation) et en matières (notamment biomasse) ne sont pas évoqués.

Agriculture, sylviculture et alimentation. La décarbonation de l’agriculture est indirectement mentionnée par l’affirmation de la nécessité d’un développement des circuits courts alimentaires, notamment grâce à la mobilisation de la commande publique à destination de la restauration collective.

M. Zemmour met l’accent sur la forêt par sa proposition de création d’une stratégie nationale pour l’industrie du bois et de la biomasse, avec la création d’un fonds de reboisement et d’adaptation au changement climatique. L’aspect systémique de la gestion est ainsi évoqué, sans toutefois spécifier les concurrences et les priorités entre les différents usages de la biomasse (alimentation, énergie, construction, puits de carbone).

Aucune mention n’est faite d’une transformation du modèle agricole, ni d’une évolution souhaitable des régimes alimentaires.

Évolution du système électrique

M. Zemmour mentionne les besoins croissants en électricité dus à l’électrification de la mobilité et à la ré-industrialisation. « *Visant l’indépendance énergétique sur le long terme* », il propose de développer à l’horizon 2050 un mix électrique décarboné reposant principalement sur une forte relance de la filière nucléaire (prolongation du parc de centrales existantes à 60 ans voire au-delà, construction de quatorze nouveaux réacteurs EPR, recherche sur le nucléaire de quatrième génération et sur la fusion).

Concernant les énergies renouvelables intermittentes (éolien et solaire), M. Zemmour souhaite arrêter leur développement, car elles « *nécessitent l’usage de moyens de production carbonés pilotables* ».

M. Zemmour ne précise pas quelles mesures il mettrait en place permettant de compter aussi fortement sur le nucléaire (en particulier comment mobiliser les compétences nécessaires), ni quelle serait à terme la part du nucléaire dans la production électrique.

Énergie hors électricité

Les énergies renouvelables thermiques sont favorisées pour assurer la décarbonation du chauffage des bâtiments (réseaux de chaleur par géothermie et biomasse). Ces propositions ne

sont pas assorties d'objectifs chiffrés. Concernant la biomasse, la problématique des concurrences d'usage n'est pas explicitement abordée.

Côté énergies fossiles, M. Zemmour affirme vouloir mener « *une politique ambitieuse de réduction de la part des hydrocarbures dans notre mix énergétique* », grâce au développement de vecteurs énergétiques alternatifs (biocarburants et carburants de synthèse), de l'hydrogène et au renforcement de nos capacités électriques.

Toutefois aucun instrument politique ni aucune échelle de temps ne sont mentionnés. Aucun mécanisme n'est évoqué pour accompagner les acteurs des filières concernées.

Sobriété

M. Zemmour souhaite « *une politique sérieuse et active en matière de sobriété de consommation* ».

En pratique, cette sobriété n'est clairement évoquée qu'à propos de la mobilité quotidienne rurale : le réaménagement du territoire permettrait la réduction des distances parcourues. Le reste du territoire et les autres types de mobilité (longue distance par exemple) ne sont pas évoqués.

Les circuits courts – via la consommation de produits locaux – sont mentionnés comme moyens de réduction des émissions des GES, mais sans précision des mécanismes permettant cette réduction.

Usage des sols

M. Zemmour évoque la mise en place d'une stratégie nationale « *pour une meilleure utilisation de nos ressources dans la biomasse et notamment dans le bois* ».

Toutefois les contraintes et les objectifs relatifs à la répartition de l'usage des sols (énergie, alimentation, matériaux, puits de carbone, urbanisme...) ne sont pas abordés explicitement. Aucune mesure relative à l'artificialisation des sols n'est mentionnée.

Matériaux critiques

M. Zemmour se dit attaché à la recherche d'une « *indépendance énergétique* » et d'une « *souveraineté industrielle* ».

Toutefois les risques d'approvisionnement ne sont pas explicitement traités. Ils apparaissent seulement en filigrane, à travers la volonté de développer l'économie circulaire, notamment le recyclage des plastiques et des métaux.

Emploi et formation

M. Zemmour juge important de réaliser la transition de notre économie en préservant « *la qualité de vie, les emplois, et les libertés* ».

Pourtant il ne mentionne pas de plan de reconversion pour répondre aux besoins de transferts d'emplois, ni de plan de formations pour la montée en compétence des professionnels des secteurs stratégiques.

La formation des élèves et des étudiants aux enjeux d'énergie et de climat n'est pas abordée.

NB. La présente analyse critique porte strictement sur le contenu de [la lettre qu'Eric Zemmour nous a transmise](#) afin d'explicitier la cohérence de sa stratégie de décarbonation. Cette analyse se réfère au prisme d'analyse utilisé par le Shift Project dans le cadre de son [Plan de transformation de l'économie française](#) (PTEF).

L'association des Shifters publie également [une analyse détaillée des programmes des candidats à la présidentielle](#), évaluant leur degré de compatibilité avec la Stratégie nationale bas carbone adoptée

par la France.

Le PTEF, concentrant volontairement l'analyse sur les transformations pratiques recherchées, n'aborde de ce fait les questions de financement que de façon subsidiaire. Pour un éclairage sur ces questions de financement, voir en particulier [l'analyse des programmes proposée par l'Institut de l'économie pour le climat I4CE](#).